

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC
1126

1992

AMENDEMENT 1
AMENDMENT 1

1996-10

Amendement 1

**Méthode d'établissement des contours
d'encombrement maximal des lampes**

Amendment 1

**Procedure for use in the preparation
of maximum lamp outlines**

© CEI 1996 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Bureau central de la Commission Electrotechnique Internationale 3, rue de Varembé Genève, Suisse



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

H

*Pour prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 34A: Lampes, du comité d'études 34 de la CEI: Lampes et équipements associés.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
34A/654/FDIS	34A/691/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 2

SOMMAIRE

Ajouter les nouveaux titres suivants:

SECTION 5: LAMPES À AMPOULE TUBULAIRE DU TYPE «À ENFONCER» («PUSH-IN»)

- 5.1 Procédure pour les lampes à culot unique du type à enfoncer («push-in»)
- 5.2 Tracé du dessin de construction
- 5.3 Tracé du dessin final

Ajouter, sous Annexe, les nouveaux titres suivants:

- B Rapports entre un luminaire, les douilles et les spécifications des lampes en vue de leur assemblage dans un luminaire
- C Exemple de tracé d'un encombrement maximal représentatif des lampes de la CEI 630

Page 8

1.3 Généralités

Remplacer le deuxième et le troisième alinéa existants par les suivants:

Il existe des rapports différents entre un luminaire, ses douilles et les lampes, selon la méthode de fixation de la lampe et le type de cette dernière. L'annexe B décrit plusieurs situations et définit les spécifications nécessaires de la lampe, y compris les contours d'encombrement maximal en fonction des différents facteurs.

Bien que cette norme couvre avant tout les encombrements maximaux des lampes à culot à vis Edison, les lampes à culot baïonnette sont prises en compte. En outre, la norme comprend des procédures pour les lampes à fluorescence à culot unique, du type «à enfoncer» («push-in»). Les procédures peuvent être aisément adaptées aux lampes avec d'autres types de culots.